

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2026 – 007 DU 21 JANVIER 2026

portant nomination de madame **Patricia Marie-France DOSSOU-GBETE** épouse **CODJIA** en qualité de Directrice générale de la Société béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 et la loi n° 2025-20 du 17 décembre 2025 ;
vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
vu le décret n° 2025-327 du 26 juin 2025 portant composition du Gouvernement ;
vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
vu le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
vu le décret n° 2021-308 du 09 juin 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Numérique et de la Digitalisation ;
vu le décret n° 2024-848 du 18 mars 2024 portant approbation des statuts modifiés de la Société béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion ;
sur proposition du ministre du Numérique et de la Digitalisation,
le Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 21 janvier 2026,

DÉCRÈTE

Article premier

Madame **Patricia Marie-France DOSSOU-GBETE** épouse **CODJIA** est nommée Directrice générale de la Société béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion.



Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 21 janvier 2026

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



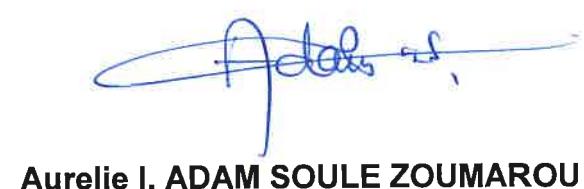
Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'Etat

Le Ministre du Numérique
et de la Digitalisation,



Aurelie I. ADAM SOULE ZOUMAROU

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; C. COM 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MND 2 ; MEF 2 ; AUTRES MINISTERES 19 ; SGG 4 ;
INTERESSEE 1 ; JORB 1.